

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 27 février 2020
CO 025 DE

Page 1/2

Etaient présents : Michel FRANCONY (Président), Jean-François GAILLARD, Alain CHOULOT, François PERRIN, Jean-François CETRE, Dominique BONNET, Martine VUILLEMIN, Gilles BEDER, Yves DECOTE, Véronique LAMBERT (Vice-Présidents), Jean-Baptiste BAUD, André VIONNET, Guy DAVID, Sylvie REGALDI, Jean-Jacques COURT, René MOLIN (arrivée 19h35), Martine PINGAT CHANEY, Philippe BRUNIAUX, Hubert DELACROIX (arrivée 19h58), Jean-Paul BUCHET, René GUINERET, Daniel DURET, Patrice VILLALONGA, Denis BRENAUX, Denis MOREL, Jean-Louis DUFOUR, Christian COLIN, Pierre GUINCHARD, Eric TOURNEUR (départ 22h), Thierry GUINCHARD, Jean-Marie BAILLY, Bernard BRUNEL, Jean-Pierre PETITGUYOT (arrivée 19h56), Michel FEVRE, Roger GROS, Jacques FAIVRE, Laetitia DOS SANTOS, Pascal DROGREY, Daniel BERTOCCHI, Raphaël GAGNEUR, Bernard DODANE, Nelly BUYS, Marie-Ange CAPRON, Dominique GAHIER, Sylvain BENETRUY (arrivée 20h09), Colette GIRARD, Jean-Luc LETONDOR, Dominique PELLIN, Christelle MORBOIS, Jacky REVERCHON, Sébastien JACQUES, Marie-Madeleine SOUDAGNE (arrivée 20h02), Jacques GUILLOT, Christian JAQUIER, René BERNARD, Yann PINGUAND, Alain DESROCHERS, Christian PROST, Jacqueline COTTAREL, Odile SIMON, Clément FORET, Henri DORBON, Marie-Odile FOYET (arrivée 19h49).

Nombre de
Conseillers

En exercice : 94
Présents : 63
Votants : 75

Pouvoirs transmis à des Conseillers : Claude ROMANET (Vice-Président) à Jacques FAIVRE, Christine CHATEAU à Martine PINGAT CHANEY, Cyril ACCARD GUILLOIS à Martine VUILLEMIN (Vice-Présidente), Valérie PAQUIEZ à Denis MOREL, François BOUVERET à Bernard BRUNEL, Alain MURCIER à Christian JAQUIER, Jean-Jacques DE VETTOR à Jean-François GAILLARD (Vice-Président), Catherine CATHENOZ à Véronique LAMBERT (Vice-Présidente), André JOURD'HUI à Dominique BONNET (Vice-Président), Danièle CARDON à Christelle MORBOIS, Bernard LAUBIER à Christian COLIN, Gérard MATHIEU à Patrice VILLALONGA, soit 12 pouvoirs détenus par des Conseillers.

Pouvoirs transmis à des Suppléants : Roland BERTHELIER à Daniel DURET, Bernard ONCLE à Marie-Odile FOYET soit 2 pouvoirs détenus par des Suppléants

Assistaient à titre consultatif : Bernadette ETIEVANT (arrivée 20h07), Pascal BONVALOT, Charles VALLET, Daniel BARBE Josiane SCARABOTTO, Cédric ACCARY, Comptable Public de la CCAPS.

Etaient Excusés : Bernard AMIENS (départ 21h35), Colette BEAUD, Antoine MARCELIN, Serge DAYET, Frédéric LAMBERT, Hubert MOTTET, Patrick MONTEVECCHIO.

Etaient absents : Rémy VIENNET, Anne DE ZAN, André PROST, Florent GAILLARD, Robert MOUGET, Roger CHAUVIN, Gérard BOUDIER, Jean-Luc BROCARD, Françoise WEBER, Odile FAIVRE, Jean-Christophe OUDET, Laurent MENETRIER, Jean BOYER, Michel BONTEMPS.

Secrétaire de séance : Madame Nelly BUYS

Convocation faite le : 19 février 2020

Objet : Achat d'un terrain à Bracon situé en face de l'EPHAD en construction.

VU la construction du nouvel EPHAD sur la commune de Bracon ayant démarrée début Février 2020 ;

VU l'opportunité constituée par la mise en vente concomitante par un propriétaire privé d'un terrain situé juste de l'autre côté de la route (Chemin de Champtave), en face de l'entrée du futur établissement ;

VU les différents usages que pourraient revêtir cet ensemble foncier situé actuellement en Zone UA du PLU de la Bracon (« La fonction dominante mais non exclusive est l'habitat ») ;

Le Conseil Communautaire,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,

Affiché le 5 mars 2020

Dépôt sur le site internet de la CCAPSCJ le 5 mars 2020

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 27 février 2020
CO 025 DE (SUITE)

Page 2/2

Objet : Achat d'un terrain à Bracon situé en face de l'EPHAD en construction.

1 / APPROUVE le projet d'acquisition suivant :

- Acquisition de l'ensemble foncier suivant bâti (type hangars), non bâti, berges et ancien canal de dérivation, sise à BRACON, 39110, appartenant à Monsieur Alain KOVALTCHOUK (domicilié, 9 rue Saint Claude, 39 110 BRACON) d'une superficie totale de 4 799 m² et composé des parcelles suivantes :

- Section AC, N°95 (526 m²)

- Section AB, N°112 (935 m²), N°121 (460 m²), N°122 (850 m²), N°123 (1 875 m²) et N°124 (153 m²)

Au prix de 50 000 € Net Vendeur ;

2 / AUTORISE Monsieur le Président, ou le Monsieur Vice-Président Délégué, à signer toutes pièces afférentes et notamment les actes notariés relatifs ;

3 / DIT que les frais de notaire sont à la charge des acquéreurs.

Fait à Poligny, les an, mois et jour que dessus
Pour copie certifiée conforme à l'original

Pour le Président empêché,
Le Vice-Président,
Jean-Marc GAILLARD

Le Président

Michel FRANCONY

